

Questions orales

L'hon. Benoit Bouchard (ministre des Transports): Je ne suis plus ministre de l'Emploi, monsieur le Président.

[Français]

Monsieur le Président, je pense que la question des mises à pied de la part du Canadien National, reliée aux désastres auxquels se réfère mon collègue, ne semble pas avoir de relation immédiate, enfin, dans les rapports que nous recevons pour le moment, puisque les mises à pied ont été faites dans le domaine de l'entretien des locomotives. Cela n'a donc pas de relation directe.

Cependant, comme mon collègue, j'ai remarqué qu'il s'agissait du troisième incident depuis quelque temps et j'ai demandé au Canadien National de nous donner l'ensemble des explications pour voir exactement ce qui se passe, particulièrement parce que dans le cas du transport de matériel de cette nature, on a manifesté énormément de prudence.

Aussitôt qu'il y aura des informations supplémentaires, je les communiquerai à mon collègue.

* * *

[Traduction]

LES PARCS NATIONAUX

LE SUD DE L'ÎLE MORESBY—ON DEMANDE CE QUI RETARDE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DÉFINITIF

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le 14 mai 1987, la Chambre a adopté à l'unanimité une résolution visant à préserver le sud de l'île Moresby, à dédommager les intérêts concernés et à faire pleinement participer la nation haïda aux affaires ayant trait à ce secteur.

Puisque lundi prochain est l'anniversaire de la signature du protocole entente à Victoria par le premier ministre du Canada et le premier ministre de la Colombie-Britannique, le premier ministre suppléant expliquera-t-il à la Chambre ce qui retarde la signature de l'accord définitif? La plus grande confusion règne dans les îles Reine-Charlotte où arrivent des visiteurs du monde entier pour trouver des services publics insuffisants pour répondre à leurs besoins.

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je crois savoir que la province de Colombie-Britannique étudie une proposition de ses fonctionnaires qui va tout à fait dans le sens du protocole d'entente signé entre le premier ministre du Canada et le premier ministre de cette province.

● (1200)

Nous aurons la possibilité, je pense, de progresser sur cette question très prochainement.

Entre temps, des fonctionnaires d'Environnement Canada et du Service canadien des parcs discutent d'un plan coordonné avec des représentants d'autres organismes gouvernementaux concernant ce secteur important. Nous prenons des mesures précises pour faire en sorte qu'on puisse faire face dans les

meilleures conditions à l'afflux des touristes pendant cette saison touristique.

Enfin je voudrais dire que nous, du gouvernement fédéral, considérons la conclusion d'un accord à propos du sud de l'île Moresby comme une question très importante. Nous attendons avec impatience que la province de Colombie-Britannique termine l'étude de cette question au plus vite.

LA PARTICIPATION DE LA NATION HAÏDA

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Comme la Chambre s'est engagée à l'unanimité à veiller à ce que la nation haïda participe activement à l'étude de toutes les questions touchant le sud de l'île Moresby et que les négociations entre le Canada et cette nation haïda au sujet justement de cette zone n'ont pas tellement progressé depuis un peu plus d'un an, le ministre acceptera-t-il de demander à ses fonctionnaires d'accélérer le processus afin de conclure un accord acceptable aux yeux de la nation haïda?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, selon les renseignements que j'ai obtenus, la nation haïda a été tenue au courant des négociations concernant l'accord fédéro-provincial et les fonctionnaires d'Environnement Canada collaborent avec elle afin de préciser le rôle qu'elle devrait jouer dans la planification, la gestion et l'exploitation de la réserve du parc national.

Je remercie le député d'avoir soulevé cette question, nous y prêterons une attention particulière. De concert avec la nation haïda, nous voulons jouer un rôle prévisionnel si je peux m'exprimer ainsi, afin de veiller à ce que les intérêts de ses membres soient pris en considération.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LA NOMINATION DU PRÉSIDENT

M. Russell MacLellan (Cap Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Comme s'il ne suffisait pas que le gouvernement cherche à saboter la Société de développement du Cap-Breton en supprimant sa Division du développement industriel, il a mis à la porte le 3 octobre son président, il y a donc plus de neuf mois, et ne l'a pas encore remplacé.

Le ministre comprendra que cela a un effet désastreux sur le fonctionnement de Devco. Pourquoi le gouvernement met-il tant de temps à désigner un président à la Société de développement du Cap-Breton?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, de la part de quelqu'un qui manifeste tant d'intérêt pour le Canada atlantique, j'ai beaucoup de mal à croire qu'il appartient au parti qui, au Sénat, paralyse nos efforts de développement économique au Canada atlantique.